

44

①

CERFAC
Centre Régional de
Formation et d'Action Culturelle
RENAGE
38140 RIVES SUR PURE
Tél: 78 81 88 28



Organisme reconnu d'intérêt général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présents

Excusé
Pouvoir

Mairie de RENAGE

S.M.A.V

S.G.E.B.T.P.I

D.D A.N.P.E

Secrétaire

Trésorier

DUDZIK

EXPERTON I.

RAVIGLIONE

SALVI

HELLER

NIOGRET

BURDON

DERVAUX

MICHEL

FOURNIER

Excusé

Excusé

Le quorum est atteint pour toutes délibérations.

CERFAC
CEntre Régional de
Formation et d'Action Culturelle
RENAGE
38140 RIVES SUR FURE
Tél. 76 91 55 25



AC

Carré
d'Administration

CERFAC

Organisme reconnu d'intérêt général

RENAGE, le 22 Février 1991.

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous confirmer notre réunion du Vendredi
1 Mars 1991 à 14H30 au CE.R.F.A.C - Chapelle de La Grande Fabrique
Z.A de la Vallée - 38 140 RENAGE.

14H30 - Assemblée Générale 1990 (Vote Moral et Financier)
Election de Monsieur SEVERIN BATFROI

15H00 - Réunion du Conseil d'Administration :

- Qualification du personnel
- Etude Juridique
- Etude Financière

16H00 - Accueil de Monsieur Le Maire de BARRAUX et de l'adjoint au
FORT BARRAUX.

Dans l'attente de vous accueillir, je vous prie d'agréer,
Madame, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués et les
meilleurs.

G. MICHEL

Tel:
76 01 55 25

CEntre Régional de Formation
aux métiers du bâtiment

code APE:
8202



CERFAC
CEntre Régional de
Formation et d'Action Culturelle
RENAGE
38140 RIVES SUR FURE
Tél: 78 91 55 25



Organisme reconnu d'intérêt général

Monsieur MICHEL préside la séance qui débute à 15 H 00.

Le quorum est atteint pour toutes délibérations :

- 1 - Qualification du personnel, selon la Convention Collective Nationale des Organismes de Formation N° 3249 du 10 Juin 1988 étendu par arrêté du 16 Mars 1989 :

Directeur : qualification H

Formateur : qualification D 2.

ADOpte A L'UNANIMITE

- 2 - Monsieur THOUVENON (Caisse d'Epargne)

Monsieur GAU (Caisse d'Epargne de Voiron)

Monsieur MARION (Commissaire aux Comptes)

Monsieur GRIVET (Expert Comptable)

sont cooptés à cette réunion.

Il ressort après discussion, différentes pistes de réflexions :

- 1 - Création d'une entité juridique " La Grande Fabrique " qui gère l'immobilier.
- 2 - Création d'une entité juridique " Centre Culturel International " qui gère les manifestations Culturelles.



CERFAC
Centre Régional de
Formation et d'Action Culturelle
PENAGE
3140 RIVES SUR FURE
Tél. 76 91 55 25

- 3 - Dans le cadre de futurs chantiers, création d'autres CE.R.F.A.C, dans les Communes respectives.
 - 4 - Maintenance d'un CE.R.F.A.C Départemental à vocation institutionnelle et politique.
 - 5 - Création d'une S.A.R.L de type commercial, afin de respecter les législations en vigueur.
-
- 3 - Présentation par Le Président, des budgets prévisionnels et des manifestations.



CERFAC
Centre Régional de
Formation et d'Action Culturelle
RENAGE
38140 RIVES SUR FURE
Tél: 78 51 55 25



Organisme reconnu d'intérêt général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

1er Mars 1991

Présents

Excusé
Pouvoir

Mairie de RENAGE

S.M.A.V

S.G.E.B.T.P.I

D.D A.N.P.E

Secrétaire

Trésorier

DUDZIK

PETRE

RAVIGLIONE

SALVI

HELLER

NIOGRET

BURDON

DERVAUX

MICHEL

BATFROI



CERFAC
Centre Régional de
Formation et d'Action Culturelle
RENAGE
38140 RIVES SUR FURE
Tél. 78 91 54 25

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
CE 1ER MARS**

Suite aux décisions enterrinés
le 22 février 1991
(CA ordinaire précédent)

- A la demande de l'agence de communication Yann Maydew
les frais engagés pour la création d'une communication
autour de l'entité «La Grande Fabrique» ainsi que la création
de son logo, ne le seront que si une décision officielle
du conseil d'administration sera prise
car les devis importants correspondants
concernent l'inauguration de la salle
et de toute la programmation culturelle de l'inauguration
- En ce qui concerne la communication du centre de rencontre
international (CRI) et de l'association pour la création
de l'Ecomusée de la Fure (ACRECF) aucuns frais ne seront engagés
puisque l'on déclinera le logo du CERFAC à chaque fois et que cela
concerne plutôt le nom des associations loi 1901



CERFAC
CEntre Régional de
Formation et d'Action Culturelle
RENAGE
38140 RIVES SUR FURE
Tél. 70 91 50 75



Organisme reconnu d'intérêt général

Ordre du Jour :

Suite à la visite de Monsieur COLLARDELLE (venu en voisin);

Le Conseil d'Administration vote à l'unanimité :

- La préparation du renouvellement des membres du Conseil d'Administration, en vue d'éviter le cumul des fonctions du Président et de l'Architecte.



CERFAC
CEntre Régional de
Formation et d'Action Culturelle
RENAGE
38140 RIVES SUR FURE
Tél. 76 91 55 25



Organisme reconnu d'intérêt général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

LUNDI 16 MARS 1991

Présents

Excusé
Pouvoir

Mairie de RENAGE

S.M.A.V

S.G.E.B.T.P.I

D.D A.N.P.E

Secrétaire

Trésorier

DUDZIK

PETRE

RAVIGLIONE

SALVI

HELLER

NIOGRET

BURDON

DERVAUX

MICHEL

BATFROI

[Handwritten signatures of the council members]



Organisme reconnu d'intérêt général

RENAGE, le 10 Mars 1992.

CONVOCA T I O N

Réunion du Conseil D'Administration le 16 MARS 1992

A partir de 18 H 30

Centre Social

de RENAGE.

ORDRE DU JOUR :

- Situation financière
 - Futur stage
 - Préparation des Assemblées Générales
 - Questions diverses.
-

MICHEL Gilles



Conseil d'Administration

Lundi 16 mars 1992

Renage

Mairie de Renage Mr Dudzig

Présents
[Signature]

Excusés

SGEBTP Mr Navignone

[Signature]

SMAV M^{me} Empatou dominicaine
Mr Monnet

[Signature]

Délégation Départementale ANPE
Mr Salvig

[Signature]

Secrétaire M^{me} Heller

[Signature]

Treasorier Mr Nioquet

[Signature]

Président Mr Michel

[Signature]

Membres M^{me} Devaux

[Signature]

Mr Burdon

Mr Baffoi dominicaine

Les documents ont été lus et approuvés. Le Président.



CERFAC

Organisme reconnu d'intérêt général

Le Président ouvre la séance et souhaite la bienvenue à Mr MONNET, Mairie de MOIRANS représentant le SMAV et remplaçant Mme Isabelle EXPERTON.

Situation Financière

Mr NIOGRET, Trésorier expose la situation financière :

Situation débitrice au 30 Aout 1991
2 027 781,60 Frs

Moins subventions à venir et les différentes négociations dans le cadre des reçus fiscaux

Situation débitrice au 30 Décembre 1991
1 632 858,00 Frs

N.B. : Obtention de trois garanties bancaires de NIOGRET, RAVIGLIONE, DÉVAUX de 40 000 Fr et une garantie de la Mairie de RENAGE reconductible (6 Mois) de 80 000 Frs.

Un grand effort de négociation de reçus fiscaux reste à faire et de nouvelles demandes de subvention Conseil Général BP2, 1992 dans le cadre des Espaces Naturels Sensibles.

Futur Stage

Mme HELLER indique l'accord de financement pour une formation de 8 adultes dans le cadre des AIF et le refus de financement pour les jeunes dans le cadre du CFI.

Il est décidé la renégociation pour ces derniers, sinon l'embauche de CES + Formation Complémentaire et l'embauche d'un formateur pour la rentrée Septembre 1992.

Préparation des A.G

Le Président demande que l'A.G 1990 et 1991 soit remise à plus tard. Vote oui à l'unanimité.

Questions diverses

Un échange de vue intervient sur les problèmes de sécurité, de financement.

Le Président propose à la réflexion un changement de statut qui permettrait la possibilité d'accueillir un fonctionnaire détaché d'une administration pour le soutien et l'étude pour l'avenir du C.E.R.F.A.C.

Le Président lève la séance à 20 heures.



Rappel: cette AG est annulée de 1991 reportée

* Le Quorum est atteint pour toutes délibérations et votes.

* Présentation du rapport moral & financier contenu dans dossier relié Rapport d'Activité

* Rapport d'Activité 1991 & situations financières par Niogret.

* Mise en place de l'action de formation pour travaux de nuit en conformité de l'établissement suite à l'A.P. & arrêté d'autorisation d'ouverture à chapel sur 1992-1993 afin de prévoir l'ouverture de la Salle La Grande Fabrique pour 1994 au plus tard.

* Présentation de Monnier Valentin pour devenir formateur.

* Signature avec Caude d'Espagne de Vende pour garanties de découvert autorisé afin de faire activer les nombreux réaménagements.

* élection du nouveau Conseil d'Administration suite à départ de Rodane Isabelle & PERPÉTUE remplacée par le SHAV par PERRE (NOUVEAU) en conseil ce qui donne

Vice Prés	Marie Ruge	Dudrey
Secrétaire	SEEBIPI	Raoult
Traésien	HEUER	
Modus	NIOGRET	
	SALVI	délégué
	ANPE	délégué
	BURDON	délégué
	DERVAY	délégué

TOUT VOTÉ A L'UNANIMITÉ moins 1 VOIX MICHEL qui s'est abstenu -



Organisme reconnu d'intérêt général

Renage, le 29/09/92

Le CERFAC vous convie à la visite de chantier :

le jeudi 15 octobre 1992 à 14 H.

Le rendez-vous est fixé à l'Entreprise Karting, Zone d'Activité Vallée de la Fure à Renage.

A l'issue de cette visite d'une heure aura lieu l'Assemblée Générale du CERFAC dont le rapport moral et le rapport financier vous sont déjà présentés dans le rapport d'activité ci-joint.

L'élection du nouveau Conseil d'Administration réduit aura lieu ensuite.

Un apéritif vous sera offert à l'issue de cette rencontre.

Avec nos remerciements et dans l'attente de vous voir à cette réunion importante, je vous prie d'agréer, l'expression de mes cordiales salutations.

Gilles MICHEL

Tél :
76.91.55.25
Télécopie :

CEntre Régional de Formation
aux métiers du bâtiment et
d'Action Culturelle pour

Code APE :
8202
SIRET :



Organisme reconnu d'intérêt général

Renage, le 15/10/92

ASSEMBLEE GENERALE 1992

Mairie de RENAGE

S.M.A.V

S.G.E.B.T.P.I

D.D A.N.P.E

Secrétaire

Trésorier

DUDZIG

PETRE

RAVIGLIONE

SALVI

HELLER

NIOGRET

BURDEN

DERVAUX

MICHEL

BATFROI

Présents

Excusé
Pouvoir

Tél :
76.91.55.25

CEntre Régional de Formation
aux métiers du bâtiment et

Code APE :
8202
SIDET.

de communiquer sur tous supports (invitation, publicité, affiches, articles de presse, etc...) autrement que par les éléments indiqués dans notre charte de communication, avec notre logo en vert pantone 335 C sinon une seule autre couleur et en particulier de nommer le Site autrement que par l'appellation "La Grande Fabrique", de citer nominativement le(la) président(e) du CERFAC dans toutes publications, diffusions, articles de presse, discours. Même chose pour le(la) propriétaire.

A cet effet un chèque de garantie de rendu au vu du bon à tirer si conforme.

€ sera également demandé et

Un bon à tirer doit également nous être communiqué pour tous dossiers de presse, tous discours pour recevoir notre approbation avant diffusion ou impression.

Dans tous les cas d'action culturelle avec ouverture au public, la publicité devra être transmise à nos partenaires correspondants à l'envoi aux adresses relatives à notre fichier clients.

Un chèque de caution de par nos soins de cet envoi effectif.

€ sera restitué après vérification

A Renage, le 11 avril 2012

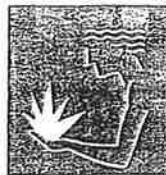
Cerfac
Pdt
G. J. M. L.



[Signature]

LOUEZ
LE SITE

LA GRANDE



SALLE
CHAUFFÉE

04.76.91.55.25

FABRIQUE

Pour vos réunions, réceptions,
conférences, expositions, spectacles

3

MISE À DISPOSITION DU SITE RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Article 1

Il est convenu entre :
le CERFAC
ZA de la Vallée
38140 RENAGE

représenté par M. Gilles Michel
agissant en qualité de Président

et M. ^{me} Amélie Girard
agissant en qualité de 1^{re} adjointe de Renage

la mise à disposition du Site de la Grande Fabrique, pour

concert

enregistrement

exposition

réception

apéritif

réunion

repas

filmage

festival

spectacle

autre

d'aut contemporain

du 8 octobre 2009 au 19 octobre 2009
pour un montant de 0 €

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION ET D'ENTRETIEN

Il est convenu entre Monsieur MICHEL Gilles, domicilié 409 Montée de la Rua, agissant en qualité de Président du CERFAC

ET

La Commune de Renage représentée par son Maire en exercice Monsieur ALUIGI Jean, agissant à cet effet en vertu d'une délibération du Conseil Municipal du 06 Novembre 1996.

ARTICLE 1

Aucun droit d'entrée à toutes manifestations culturelles organisées par le CERFAC sur le site "La Grande Fabrique" ne sera réclamé aux élèves des Ecoles Maternelle et Primaire, aux enfants du Centre Aéré, pour les personnes invalides ou handicapées titulaires de la carte délivrée par la Cotorep, aux personnes bénéficiaires du R.M.I. et aux demandeurs d'emploi détenteurs de la carte ANPE domiciliés sur la Commune.

ARTICLE 1 Bis

Pour les personnes correspondant aux trois dernières situations du paragraphe précédent, les entrées gratuites seront délivrées par le Service Social de la Mairie après contrôle.

ARTICLE 2

En contrepartie des avantages concédés aux articles ci-dessus, la Commune de Renage s'engage à assurer l'entretien du parc paysagé ou plus précisément appelé à l'Anglaise (appellation conférée dans la cadre du patrimoine des parcs et jardins).

ARTICLE 3

Préalablement à cette mise à disposition un état des lieux sera dressé contradictoirement entre les deux parties.

ARTICLE 4

Pour permettre l'accès aux installations sanitaires ainsi qu'au point d'eau, une clé sera remise aux représentants de la Municipalité.

ARTICLE 5

La Commune de Renage devra se conformer aux dispositions du rédactionnel annexé à la présente.

ARTICLE 6

La présente convention est établie pour une durée de un an tacitement reconduite sauf dénonciation par l'une des parties trois mois avant l'échéance normale.

PREFECTURE DE L'ISERE

02. DEC. 1996

SERVICE DU COURRIER

Fait à Renage, le 28 NOV. 1996

Le Président du CERFAC,

Le Représentant de la Collectivité,

CERFAC
Centre Régional de
Formation et d'Action Culturelle
RENAGE
38140 RIVES SUR FURE
Tél. 76 91 55 25



le Maire

Convention de mise à disposition de locaux

Communauté de communes de Bièvre Est

Parc d'activités Bièvre Dauphine - 1352 Rue Augustin Blanchet - 38 690 Colombe - T : 04 76 06 10 94 - F : 04 76 06 40 98

Courriel : contact@cc-bievre-est.fr

CERFAC (Centre Régional de Formation et d'Action Culturelle)

BP.11 Z.A. De la Vallée 38140 Renage T F : 04 76 91 55 25

Entre

Le CERFAC (Centre Régional de Formation et d'Action Culturelle)

représenté par : *MICHEL*
Agissant en qualité de : *Préf*

Et

La Communauté de Communes de Bièvre Est, représentée par son Président habilité en vertu de la délibération n°
ci-après dénommée « la Communauté de Communes »

Préambule

Par arrêté préfectoral n°2007-07549 du 31 août 2007, les compétences facultatives de la communauté de communes de Bièvre Est ont été étendues à la lecture publique ;

Par arrêté préfectoral n°2010-09939 du 26 novembre 2010, les compétences facultatives de la communauté de communes de Bièvre Est ont été étendues à l'action sociale à compter du 1^{er} janvier 2011.

A ce titre, la Communauté de Communes a repris la gestion du « Ticket Culture », événement favorisant une diffusion culturelle riche et variée au plus près des habitants du territoire. Cet objectif est étayé par une politique tarifaire permettant la participation du plus grand nombre. Cette année aura lieu la 17^{ème} édition.

Afin d'organiser la programmation du Ticket Culture, la Communauté de Communes est à la recherche de lieux susceptibles d'accueillir les différents spectacles.

Le CERFAC, à travers un objectif de développement des pratiques culturelles, met à disposition le site de La Grande Fabrique.

ARTICLE 4 - Assurance :

La Communauté de Communes déclare avoir souscrit les assurances nécessaires à la couverture des risques liés à la mise à disposition du site de La Grande Fabrique, notamment en matière de responsabilité civile.

ARTICLE 5 - Conditions de mise à disposition :

Le CERFAC met à disposition le site de La Grande Fabrique à titre gratuit.
En contre partie la Communauté de Communes s'engage à intégrer le logo de La Grande Fabrique sur les supports de communication qui seront utilisés (affiches, dépliant...) pour la soirée du vendredi 9 novembre 2012.

ARTICLE 6 - Durée de la présente convention

La présente convention prend fin à l'issue de la manifestation et suite à l'état des lieux et à la remise des clés par la Communauté de Communes au CERFAC.

Fait à Renage le :

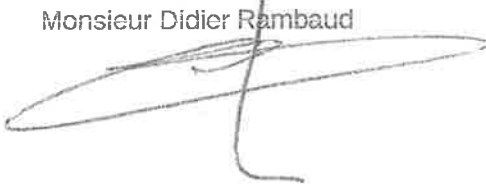
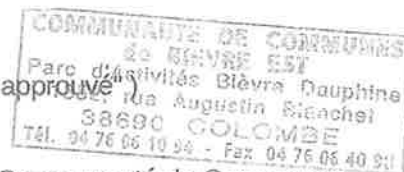
13/6/12

(Faire précéder la signature de la mention "Lu et approuvé")

Pour le CERFAC

Lu et approuvé


Pour la Communauté de Communes
Le Président
Monsieur Didier Rambaud



LOUEZ LE SITE

SALLE
CHAUFFÉE

LA GRANDE



FABRIQUE

Annule et remplace le
précédent contrat

(6)

Pour vos réunions, repas, réceptions,
conférences, expositions, spectacles

MISE A DISPOSITION DU SITE
REGLEMENT INTERIEUR

Article 1

Il est convenu entre le :

CERFAC

BP11 ZA de la Vallée

38140 RENAGE

tel : 04.76.91.55.25

06.77.84.03.38

e-mail : gilours@orange.fr

Coordonnées GPS :

45.330268, 5.491230

+45°19'48.96 ", +5°29'28.43"

représenté par M. MICHEL
agissant en qualité de Président

et M. AUDENARD Guillaume
agissant en qualité de Gérant de la SARL LES BANDITS MANCHOTS
adresse : Chemin de la Terrique 33510 LA PIERRE
téléphone : 06 32 90 01 12
e-mail : contact@lesbanditsmanchots.net

la mise à disposition du Site de La Grande Fabrique, pour

concert
exposition
réception
apéritif
réunion
repas
filmage
festival
spectacle
autre

du 18/03/2015 au 29/03/2015
pour un montant de 55 €

Par info : Spectacle de magie David et Claudio le dimanche 29/03/2015 à 17h00
Salle occupée le dimanche matin pour une conférence qui ne concerne pas les
Bandits.



Les
BANDITS MANCHOTS

PRESENTENT

DAVID ET CLAUDIO

SPECTACLE DE MAGIE



© Francois Bouetier

LE DIMANCHE 29 MARS A 17h00

ENTREE : 7 €

RESERVATION :

www.lesbanditsmanchots.net

et

Boulangerie LA Mi Do Ré - Renage

Samedis 21 et 28 mars (matin)

RENAGE

LA GRANDE



FABRIQUE

ZA de la vallée

38140 RENAGE

GPS 45.331076/5.491911

LES BANDITS MANCHOTS
DAVID ET CLAUDIO
LA GRANDE FABRIQUE LE 29 MARS 2015 A 17H00

DEPENSES				RECETTES		
Date	Nom	Objet	Montant HT	Date	Objet	Montant HT
29/03/2015	CERFAC	Location de la salle	55,00	29/03/2015	82 Entrées à 7€ TTC	544,08
09/03/2015	COREP	Impression flyers et affiches	134,77			
29/03/2015		Frais de déplacement Magicien	40,00			
29/03/2015	SALAIRES	Viejo Del Val et Garnache	168,00			
29/03/2015	SACEM		58,45			
TOTAL			456,22	TOTAL		544,08

BENEFICES	87,86
------------------	--------------

Infos complémentaires :

20% des bénéfices au profit du CERFAC soit	17,57
--	-------

Salut l'ours

Merci pour ton accueil à
la Grande Fabrique.

Finalement après édition des
comptes, un bénéfice de près de
90 euros a été fait.

Tu trouveras le détail sur l'autre
document.

Bonne nuit et à bientôt

Thierry

Simon Philippe Avocat

De: gilours@orange.fr
Envoyé: mardi 2 février 2016 09:45
À: gilours@orange.fr
Objet: une bonne fois pour toutes ?

57

From: gilours@orange.fr
Sent: Friday, September 11, 2015 4:33 PM
To: amelie.girerd@hotmail.fr ; contact@bsvavocats.com ; bertona.sylviane@yahoo.fr ; wuthrich.associates@notaires.fr ; corinnecuniberto@hotmail.com ; meiramaria@free.fr ; b.coronini@live.fr ; pellissier.architecte@wanadoo.fr ; Michèle Arnoux ; ge.mick@wanadoo.fr
Subject: Fw: une bonne fois pour toutes ?

RAPPEL DU 4 MAI 2015

From: gilours@orange.fr
Sent: Monday, May 04, 2015 8:02 AM
To: amelie.girerd@hotmail.fr ; contact@bsvavocats.com ; bertona.sylviane@yahoo.fr ; wuthrich.associates@notaires.fr ; corinnecuniberto@hotmail.com ; meiramaria@free.fr ; b.coronini@live.fr ; pellissier.architecte@wanadoo.fr ; Michèle Arnoux
Subject: une bonne fois pour toutes ?

Bonjour Amélie,

Il faudra indiquer conformément à l'ordre choisit, donné et voté de nommer notre salle polyvalente " la grande fabrique ", en CA et AG de 1991 du CERFAC locataire et spécifié et inscrit chez mon notaire à cette date en temps que propriétaire, dans toutes vos publications.

Donc en aucun cas les noms comme : chapelle-pont; chapelle au toit de verre; petite chapelle; chapelle-pont au toit de verre; chapelle-pont sur la fure; chapelle de la grande fabrique ou autres appellations non contrôlées ne seront acceptées par le CERFAC et moi-même sinon le bail emphytéotique de ma propriété au profit de la collectivité sera caduque comme enregistré prochainement au tribunal de Saint Marcellin dans les pièces et documents notariées désignées en pièces jointes dudit bail.

Bonne semaine

Gilles Michel

Simon Philippe Avocat

De: gilours@orange.fr
Envoyé: mardi 1 septembre 2015 18:07
À: Direction Générale des Services
Objet: Re: Demande de validation affiche

8

Bonjour,
Je valide.
Merci

Gilles MICHEL
Président du CERFAC

From: Direction Générale des Services
Sent: Tuesday, September 01, 2015 2:35 PM
To: gilours@orange.fr
Subject: RE: Demande de validation affiche

Bonjour Monsieur Michel,
Veuillez trouver ci-joint l'affiche modifiée selon vos indications.
Merci de bien vouloir m'indiquer si cela vous convient.
Vous en souhaitant bonne réception,
Sincères salutations,

Patricia Mauget
Directrice Générale des Services
Ville de Renage
04 76 91 21 12
06 07 80 82 44
dgs@ville-renage.fr

De : gilours@orange.fr [mailto:gilours@orange.fr]
Envoyé : lundi 31 août 2015 20:03
À : Direction Générale des Services <dgs@ville-renage.fr>
Objet : Re: Demande de validation affiche

Bonjour,

comme indiqué dans notre charte de com N°5 , c'est notre logo qui indique aussi le lieu puisque la nomination du lieu en fait partie.

Rappel : moins il y a de caractères à lire, plus le cerveau retient l'info.

Mettez seulement les logos ville de renage à gauche et musical en dauphiné à droite puisque ce sont les organisateurs,

comme le logo de la ville de renage indique aussi le lieu , on comprend tout de suite que c'est à renage, donc supprimez la 5ème avant dernière ligne et mettez à la place juste le logo de la grande fabrique au milieu de la ligne,

pour gagner de la place, vous pouvez remonter un petit peu en haut la photo avec le " et le quatuor

hermes" remonté aussi un petit peu.

Ainsi cette pub dira davantage la vérité puisque la grande fabrique n'invite pas et n'est pas une entité juridique pour le faire .

Au cas où il y aurait une organisation commune entre nous, la ville de renage et musical en dauphiné, à ce moment là, il faudrait mettre le logo du CERFAC (le triangle bleu pointe en haut et le mot Cerfac écrit dessous).

Merci beaucoup de faire ces modifs, vous verrez le flyer sera plus aéré (et dira la vérité)
J'attends ces modifs pour les voir et valider ainsi votre com.

Sincères salutations

Gilles MICHEL
Président du CERFAC

From: Direction Générale des Services
Sent: Monday, August 31, 2015 7:27 PM
To: gilours@orange.fr
Cc: mailto:corinnecuniberto@hotmail.com
Subject: Demande de validation affiche

Bonjour Monsieur Michel,
Veuillez trouver ci-joint l'affiche concernant le Quatuor Hermès qui va se produire le 12 septembre à La Grande Fabrique.

Pourriez-vous m'indiquer si cela vous convient ?

Par avance merci pour votre retour,

Sincères salutations,

Patricia Mauget
Directrice Générale des Services
Ville de Renage
04 76 91 21 12
06 07 80 82 44
dgs@ville-renage.fr



Ville de Renage



Musical en Dauphiné



et le

Quatuor HERMES



vous invitent à découvrir d'une façon originale le **quatuor à cordes**

Découvrez les sur : <https://www.youtube.com/watch?v=UU2P11QzvGk>

Samedi 12 septembre 2015 à 20h30

LA GRANDE



FABRIQUE

- Adulte : **20 €** Enfant de moins de 12 ans : **gratuit**
- Habitant de Renage, 12 à 18 ans, étudiant, élève école musicale, bénéficiaire minimas sociaux : **10 €**
- Adulte accompagnant un Aîné/Sénior (+ 70 ans) : **10 €** par personne (au moins deux personnes)

Réservations : ge.mick@wanadoo.fr **ou** Musical en Dauphiné 95, Chemin des Bouleaux, 38 140 RENAGE



9

gilours@orange.fr

De : <gilours@orange.fr>
Date : mercredi 22 novembre 2017 09:42
À : <simonph.avocat.lawyer@orange.fr>
Objet : et en + : cerise sur le gateau

From: gilours@orange.fr
Sent: Monday, October 2, 2017 7:28 AM
To: simonph.avocat.lawyer@orange.fr
Subject: POUR CE MATIN LUNDI 2 OCTOBRE LA GRANDE FABRIQUE IMPORTANT ET URGENT

Maitre,
ci-dessous courriel retrouvé ce weekend où j'indique à Amélie GIRERD ma décision de ne plus voir figurer des infos sur tous les supports de com de Mairie de Renage.
Vous noterez que celle-ci avait bien pris note que "la Grande Fabrique" est bien le nom de l'établissement en remplacement de "Chapelle de la Grande Fabrique".
Bonne semaine.
Gilles MICHEL

From: Amélie GIRERD
Sent: Monday, June 15, 2015 9:59 PM
To: gilours@orange.fr
Subject: RE: communication

Bonsoir Gilles,

Le prochain bulletin municipal qui sort cette semaine comportera quelques informations sur la programmation de la Grande Fabrique car les éléments ont été validés avant votre message.

Pour les prochaines éditions, nous pouvons supprimer définitivement les annonces liées à la Grande Fabrique si vous le souhaitez. Ce qui me semble un peu dommage car votre demande d'indiquer "la Grande Fabrique" (et non Chapelle de la Grande Fabrique) est désormais bien intégrée par les rédacteurs du bulletin. Nous veillons donc à ce qu'il n'y ait pas de problème.

A votre disposition pour en parler si besoin.

Bien à vous,

Amélie Girerd

Maire

Mairie

55, boulevard Docteur Valois

38 140 Renage

04.76.91.47.33

From: gilours@orange.fr

To: amelie.girerd@hotmail.fr; bertona.sylviane@yahoo.fr;

pellissier.architecte@wanadoo.fr; vitte.daniel@wanadoo.fr; b.coronini@live.fr;

dominique.roybon@orange.fr; elodie.david55@sfr.fr;

corinnecuniberto@hotmail.com; meiramaria@free.fr; michele.arnoux2@orange.fr

Subject: communication

Date: Wed, 3 Jun 2015 04:17:15 +0200

Madame le Maire,

veuillez prendre note que dorénavant nous ne voulons plus que les informations concernant le CERFAC et sa programmation

soient diffusées dans le bulletin municipal, les affiches, le panneau électronique et toute autre forme de communication qui vous incomberait , vous et vos services.

Cordialement.

Gilles Michel



10

Michel COLARDELLE
Directeur de Cabinet au Ministère
de la Jeunesse et des Sports

Michel HANNOUN
Président de la Commission
Aménagement du Territoire,
de l'Environnement, de
l'Agriculture et de la Montagne
au Conseil Général de l'Isère

Jean ALUGI
Maire de Renage

Gilles MICHEL
Président du CEntre Régional
de Formation et
d'action Culturelle

*vous prient de bien vouloir assister
à l'inauguration de
la Grande Fabrique
à Renage*

le 29 Juin 1991 à 18 Heures.

INVITATION

LA GRANDE



FABRIQUE

CAM 4 OCTOBER

18h45 : théâtre «pommes d'Amour sans caramel» par les Chipies (extrait de la pièce «La copine Démon Ex'» création Chantal Goubert).

20 h : chant avec les «VOCAL SISTERS» variété internationale par
2 voix d'ici et de là-bas : Caroline et Noémie.

20h30 : «Souverance» les plus grands titres de la chanson française par Max et sa guitare, Chantal et Nadine.

Entrée 10 euros (réservation conseillée au 06.29.96.04.58) Apéritif offert si réservation. Collation sucrée-salée, chaud-froid sur place.

A-10-11

« Les Enfants de la Grande Ile »

en faveur d'enfants démunis à Madagascar.

WED 12 OCTOBER 15:00

11 & 12 OCTOBER

Chansons Françaises

Les Voix de Soleil et d'Or
présentent un hommage à
Edith Piaf avec:

Dalila Aymoz: Mezzo

Véronique Mölfi: mezzo soprano
Accompagnées à la guitare

par Jean Pierre Pernoud
et à l'accordéon par Roger

www.voixdesoleilator.fr

115 & 2 NOVEMBER

7ème P'tit Automne

Véronique Dragonne, Brigitte Bard, Catherine Latassa, dessins, sculptures, assemblages, installations

9 4 11 NOVEMBER

7ème P'tit Automne

Isabelle Valfort. Lionel Rister,
Elodie Hamoniaux.
Sculptures, céramiques, fils
de fer.

Ticket culture

Bièr st

Voir notre site pour le détail
du programme et l'heure.

Exposition artisanale

Concert

Photographie

Arts plastiques

Spectacles vivants

Conférence

Événement environnement

Développement personnel

Événement littéraire

Entrée libre aux expos de 11h00 à 18h00

Les vernissages se déroulent à 18h00.

Les pîcnissages : chacun apporte son panier à 11h00.



La Grande Fabrique

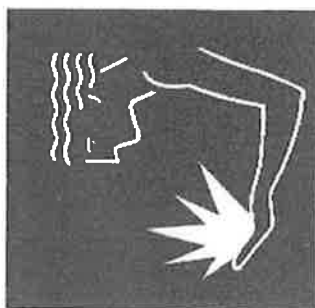
ZA la vallée

38140 Renage

+33 6 77 84 03 38

www.chapelle-grande-fabrique.fr

LA GRANDE



FABRIQUE

14 au 16 MARS

De l'art dans les doigts n°2

Lumière sur... "L'Ouvragé"

Géraldine Jocou
Marqueterie sur paille.
Vernissage vendredi 14 mars.

SAM 22 MARS 20H00

Musique du Monde SEMAZEN



Quartet folk-turco-klezmer
Vincent Gueutier : vielle à roue ; Hachemi Benmehdi : guitare, flûte ney ; Nicolas Duchez : percussions ; Benoit Luchier : contrebasse
entrée 10 euros - gratuit moins de 12 ans

DIM 23 MARS 11H00

Art et cerveau : comment cela se passe-t-il dans notre cerveau quand c'est beau ?

Docteur Gérard Mick, neurologue neurobiologiste
entrée 5 euros

24 au 30 MARS



À la découverte de "soie" n°1 Chamanistic - "À CORPS"

Le programme sur www.chamanistic.com
Du 24 au 30 mars : « Terres de Femmes », Raku et peinture. Vernissage poétique dimanche 30 mars à 17h00.
24 mars : Atelier « Secrets de famille ».
29 Mars à 20h00 : Human-Hearts. spectacle de guérison « À corps ». Entrée 15€, gratuit moins de 12 ans.
29&30 mars, ateliers de développement personnel sur le thème du féminin/masculin.

3 au 6 AVRIL

7ème P'tit Printemps

Joëlle, Nuvish, Cynthia, Chazal, Thierry Lambert, Audrey Buzzolini, Gaspard pilot, Richard Tisserant, Lucrèce, Marie-Jeanne Faravel, Vignère Chomette, Marine Chalayer, Eric Demels, Judith Lecharber, Sophie Rüttimann, Barbara F., Hui Zheng, Emille Teillaud, Jean-Jacques André, Dominique Spiessert, La Martre, Dominique Lucchi, Caroline Dahyot.
Dessin, peinture, sculpture. Vernissage le 3 avril.

VEN 7 AVRIL 18H30

Voiron Jazz festival

Apéro-concert. Le Polyswing band. Direction J.P. Barroyer
Big band jazz, avec un répertoire qui va de Count Basie à Maynard Ferguson.
www.jazzavoiron.fr

12 & 13 AVRIL

7ème P'tit Printemps

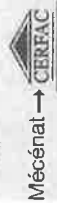
Jean-Victor Damato, sculpture
Sana : peintures.
Vernissage samedi 12.

26 & 27 AVRIL

7ème P'tit Printemps

Benoît Exbrayat.
Jean-Luc Augler.
Vernissage samedi 26

11 MAI



«Hors les murs»

Journée mondiale de l'orgue
Installation des deux terminaisons manquantes des tourelles du buffet de l'orgue créées par le sculpteur sur bois Alain Meunier.
A l'église de Renage
Voir notre site pour le détail du programme et l'heure.

VEN 16 MAI 20H00



Lire, écrire... conter n°1

Bibliothèque municipale de Renage.
Soirée Africaine du Sud « La préhistoire des histoires » avec Pedro Espi-Sanchis, Madosini, Kapilolo Mahongo, Estrella Ortiz, Jennifer Anderson, Adama Adepoju
EN LIBRE Tout public dès 7 ans | 5€ et 8€ | Renseignement et réservation Bibliothèque 09 63 52 53 86
www.artsdurecit.com

17 & 18 MAI



7ème P'tit Printemps Les Zuius se confessent

Expo collective.
Toma, David Mikk, Jonathan Blanc, Eric Lacassin, Robin Guittat, Loïc Mellinger. Dessins et peintures.
Picnissage musical et vernissage samedi 17.

23 MAI au 2 JUIN

Les ballons Pirates



Exposition, lâché de ballons et ateliers de fabrication dans une ambiance conviviale.
Plus d'infos sur ballonspirates.wordpress.com

DIM 22 JUIN 10H à 20H

La nature sur la fure n°1

À la découverte des vigneron rhodanins
Découverte de vigneron ardens défenseurs de leur terroirs, de leurs cépages et de leur méthodes de travail. Dégustation vivante agréement de commentaires et expériences avec en point d'orgue un buffet traiteur et une soirée musicale.
entrée 10 euros

20 SEPTEMBRE au 3 OCTOBRE



Journées culturelles de la ville de Renage

Du 20 septembre au 3 octobre, la 4ème édition des Journées culturelles de Renage dans laquelle s'inscrivent les Journées européennes du Patrimoine 2014 mettra en lumière le site de La Grande Fabrique, hier, aujourd'hui, demain.

Au cœur de cette manifestation, la chapelle, sa réhabilitation à la fin des années 1980, son parc, ses arbres mais aussi les anciens bâtiments situés à proximité. Ces journées revêtent une importance toute particulière puisque ce site s'inscrit dans l'histoire industrielle de Renage et ce sera ainsi l'occasion d'évoquer des périodes remarquables. Mais ces journées permettront aussi de se projeter dans le futur, d'imaginer voire de proposer des idées de restructuration pour cette ancienne usine pensionnat où, au milieu du XIXème siècle, s'organisait la vie ouvrière autour de la fabrication des crêpes de soie.

Cette 4ème édition des Journées culturelles de Renage sera aussi l'occasion de découvrir différents artistes, sculpteurs, musiciens, chanteurs et comédiens d'improvisation. Programme complet disponible à partir de juillet en mairie de Renage ou sur le site ville-renage.fr
27 septembre : musique classique avec l'association musicale en dauphiné. « Un soir à l'opéra : les grands airs italiens, français. Yedam Kim (Corée) ; Eve Coquard (France) ; Zhiqian Lu (Chine) ; Wassyl Slipack (Ukraine) ; Marianne Chandelier (France) ».

C'EST LA CAMPAGNE

MA VILLE

ren@ge.com

RENAGE

BULLETIN MUNICIPAL - OCTOBRE 2009

Journées du patrimoine : des robes de mariées à la Grande Fabrique !



Merci aux créatrices, Béatrice Beray (Renage) et « Mercerie Créative » (Rives), qui ont confié leur collection au regard du public. Merci encore au Musée du Tisserand de la Bâtie-Mongascon et aux tissages Perrin du Grand Temps pour leur précieuse participation. Merci enfin à toutes les Renageaises qui ont prêté leur robe et leurs photos de mariage pour la réussite de cette exposition.

Les témoignages sur le livre d'or de l'exposition des robes de mariées sont tous plus flatteurs les uns que les autres : « Superbe initiative ! Quelle bonne idée ! Une journée de rêve ! Ne manque plus que le prince charmant ! »... Beaucoup de monde cette année encore aux journées du patrimoine et en particulier à cette manifestation-là...

